

IMPRIMERIE

Êtes-vous fait pour ce secteur d'activité ?

COMPÉTENCES 	SPÉCIFICITÉS 	VIE PRIVÉE 
Qualification professionnelle ● ● ● ● ●	Poids des investissements ● ● ● ● ●	Niveau de rémunération ● ● ● ● ●
Aptitudes commerciales ● ● ● ● ●	Importance de la qualité de l'emplacement ● ● ● ● ●	Degré des contraintes horaires ● ● ● ● ●
Maîtrise de la gestion ● ● ● ● ●	Intensité de la concurrence ● ● ● ● ●	Facilité de remplacement ● ● ● ● ●

SOMMAIRE

LE MARCHÉ DE L'IMPRIMERIE.....	2
LA RÉGLEMENTATION DE L'IMPRIMERIE	5
L'ACTIVITÉ DE L'IMPRIMERIE.....	7
LES POINTS DE VIGILANCE DE L'IMPRIMERIE.....	10
EN SAVOIR PLUS SUR CE SECTEUR	12

LE MARCHÉ DE L'IMPRIMERIE

Le développement du numérique entraîne une baisse structurelle du volume d'activité des professionnels du secteur.

Les changements technologiques rapides, conjugués à la recherche d'économies d'échelle, conduisent les imprimeurs à réaliser de très lourds investissements qui les placent en situation de surcapacité de production. Lancées dans une course effrénée à la rentabilité, les entreprises du secteur contractent leurs prix pour accroître leur volume de production, ce qui durcit considérablement les pressions concurrentielles déjà exacerbées, sur le territoire mais également à l'échelle européenne (depuis l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et l'Italie principalement).

Tous les segments de marché sont impactés par la transition numérique, mais certains débouchés sont plus lourdement touchés. Alors que la production imprimée de livres connaît une baisse modérée, la production d'imprimés publicitaire et d'affiche (qui représente un tiers du chiffre d'affaires de l'imprimerie de labeur) et celle du périodique sont confrontées à un recul important. Quant à la presse grand public (presse quotidienne nationale et régionale, presse magazine), ses ventes imprimées diminuent d'année en année au profit des supports digitaux.

Dans ce contexte, la diversification (communication digitale) ou la spécialisation sur des marchés de niche (affichage, personnalisation de supports, impressions écoresponsables) peuvent contribuer à la pérennité de l'activité.

Tendances

Le mouvement de concentration, déjà engagé depuis plusieurs années, va s'intensifier, ce qui conduira à un accroissement des capacités d'investissements (modernisation de l'appareil productif, stratégies de diversification).

L'organisation du marché

- **La pré-presse** : elle regroupe la composition, la photocomposition, la saisie de données, la mise en forme, les services de photogravure, etc.
- **L'imprimerie de labeur** : elle désigne l'impression de magazines et d'autres périodiques paraissant moins de quatre fois par semaine, impression de livres et de brochures, d'affiches, de catalogues, de prospectus, d'étiquettes, de documents administratifs, etc.
- **L'imprimerie de journaux** : il s'agit de l'impression de journaux et périodiques paraissant au moins quatre fois par semaine.
- **La reliure et la finition** : elle regroupe les activités de pliage, coupage, assemblage, pose de couverture, collage, dorage, etc.

		L'IMPRIMERIE DE LABEUR
NOMBRE D'ENTREPRISES DU SECTEUR	2016	6 083 ⁽¹⁾
CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR (en milliards d'euros)	2016	6,520 Md€ ⁽²⁾

		L'IMPRIMERIE DE LABEUR
ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR EN VALEUR (indice ICA base 100 en 2015)	2018	94,2 ⁽³⁾
	2017	98,8
	2016	98,3
	2015	100,0
	2014	103,8
	2013	107,7
	2012	114,2
	2011	120,4
	2010	121,3

⁽¹⁾ Source : INSEE, démographie des entreprises et des établissements 2016 - champs marchand non agricole, Stocks d'entreprise au 31 décembre 2016.

⁽²⁾ Source : INSEE, ESANE.

⁽³⁾ Source : INSEE, Bulletin statistique.

LA RÉGLEMENTATION DE L'IMPRIMERIE

Les aptitudes professionnelles

Le chef d'entreprise est souvent un ancien salarié expérimenté issu de l'industrie graphique. Aucun diplôme n'est obligatoire mais la technicité du métier requiert une solide formation préalable. Les formations techniques aux métiers de l'imprimerie sont nombreuses : BEP métiers de la communication et des industries graphiques, Bac pro production imprimée, Brevet de maîtrise imprimeur offsettiste, Brevet de maîtrise imprimeur typographe, BTS communication et industries graphiques (option étude et réalisation de produits imprimés), ou encore, diplôme des métiers d'art en arts graphiques (option typographie). La formation continue est indispensable en raison des évolutions technologiques rapides liées au numérique.

Outre une connaissance pointue de la chaîne graphique et de l'impression, le professionnel doit disposer d'un grand sens de l'organisation. La réactivité est indispensable pour gérer les imprévus tout en respectant les délais qui sont souvent très courts. Rigoureux, le professionnel doit aussi avoir de bonnes aptitudes relationnelles et commerciales et savoir s'adapter aux profils très variés de ses clients (administration, grandes entreprises, artisans, particuliers, etc.). Le secteur évoluant très rapidement, il doit aussi suivre les innovations techniques de son secteur et être attentif aux nouvelles tendances de communication de ses marchés clients.

L'environnement réglementaire

Les contraintes à l'installation

L'ouverture d'une imprimerie est soumise à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (loi 76-663 du 19 juillet 1976). Le professionnel doit adresser sa demande à la Préfecture qui la transmettra à l'Inspection des Installations Classées. Un rapport est présenté au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

(CODERST). Le Préfet prend ensuite sa décision par voie d'arrêté préfectoral fixant les dispositions techniques auxquelles l'installation doit satisfaire.

A noter, cette procédure prend en moyenne 10 à 12 mois.

Les principaux points de la réglementation professionnelle

Il existe une réglementation spécifique aux ouvrages imprimés (signature, dépôt légal, ...).

En outre, l'imprimeur est responsable de ses déchets (loi du 16 juillet 1975) tandis que le matériel doit être conforme aux normes européennes (décrets 93-40 et 93-41 du 11 janvier 1993).

La loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 (2008-776) a débouché sur des mesures portant sur les délais de paiement aux fournisseurs. La LME plafonne les délais de paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture (ou 45 jours fin de mois). Les sanctions en cas de dépassement de ces délais sont renforcées.

Statut juridique et fiscal

Rendez-vous dans notre rubrique Les guides pratiques / Mes impôts & taxes pour connaître le taux de TVA qui s'applique à votre activité ainsi que le mode d'imposition de vos bénéfices.

Rendez-vous dans notre rubrique Les guides pratiques / Mon régime social pour connaître le montant des cotisations et des prestations de votre régime social obligatoire.

L'ACTIVITÉ DE L'IMPRIMERIE

L'installation

La création est le mode d'installation le plus répandu.

D'anciens salariés recourent parfois à la reprise de leur entreprise.

Les investissements

Le taux moyen d'utilisation des capacités de production étant d'environ 60%, l'imprimeur devra veiller à ne pas engager d'investissements trop lourds ou à obsolescence trop rapide.

La gestion

Le suivi au quotidien

Le professionnel suit l'évolution de son chiffre d'affaires et de son carnet de commandes par donneur d'ordres. Il est très attentif à l'évolution des prix des consommables pour adapter ses tarifs. Une bonne gestion de la planification des impressions est essentielle pour optimiser l'utilisation des machines et respecter les délais prévus au contrat de services. Le professionnel réalise une veille quotidienne rigoureuse sur son domaine d'activité afin de suivre les évolutions technologiques.

Les recettes de l'activité :

Le chiffre d'affaires réalisé est très variable en fonction de la clientèle (BtoC, BtoB), des volumes traités et de la technicité des prestations. Le professionnel veille à diversifier sa clientèle pour ne pas dépendre d'un seul donneur d'ordres.

Les charges à surveiller

L'amortissement des équipements, les achats de consommables représentent les principales charges. Les frais de personnel (20 % du CA HT) apparaissent nettement plus lourds que dans l'ensemble de l'industrie. Cette caractéristique s'explique par le niveau élevé de qualification requis pour exercer dans le secteur. Les frais de maintenance et d'entretien ainsi que la formation continue constituent aussi une charge fixe non négligeable.

La maîtrise du résultat

Le résultat dépend essentiellement de la rationalisation des équipements. Une sous-utilisation des équipements ou de mauvais choix technologiques peuvent être fatals à l'entreprise. Le taux de valeur ajoutée s'établit à environ 50 %, sous l'effet conjoint des achats de matières premières et des autres charges externes, (principalement les charges de location de matériel et le recours à la sous-traitance).

La gestion financière et les besoins en trésorerie

Bien que limités, les fonds propres assurent la couverture des immobilisations en raison du recours fréquent à la location du matériel. Par conséquent, le crédit bancaire est souvent sollicité pour le financement des besoins en fonds de roulement en raison de l'importance des délais de règlement, notamment pour les entreprises positionnées sur le segment BtoB. Le recours à l'affacturage pour les créances privées ou la mise en place d'une ligne Dailly allant jusqu'à un mois de CA apparaît souvent indispensable.

		L'IMPRIMERIE
EVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATION	2017	1 721 ⁽¹⁾
	2016	1 897
	2015	2 492
	2014	3 549
	2013	3 001
	2012	2 687
	2011	2 429
	2010	2 022

		L'IMPRIMERIE
LES RATIOS DE GESTION CLEFS	Chiffre d'affaires moyen	289 K€ ⁽²⁾
	Marge brute	80,37 %
	Excédent brut d'exploitation	21,69 %
	Rotation des stocks	57 jours
	Crédit clients	50 jours
	Crédits fournisseurs	48 jours
	Besoin en fonds de roulement	26 jours

⁽¹⁾Source : Insee, Démographie des entreprises et des établissements - champ marchand non agricole, Créations d'entreprises.

⁽²⁾Source : Moyenne indicative. Données exprimées en % et jours (de chiffre d'affaires ou d'achat).

LES POINTS DE VIGILANCE DE L'IMPRIMERIE

Les principales difficultés du métier

Les professionnels du secteur évoluent dans un contexte difficile en raison des fortes pressions concurrentielles et de la numérisation des flux.

• La sous-capitalisation des entreprises

Les capitaux propres apparaissent nettement insuffisants en regard des investissements pour les entreprises de petite taille (85% des imprimeries de labeur comptent moins de 10 salariés). Cette faiblesse structurelle s'accompagne d'une rentabilité médiocre qui limite les possibilités d'un autofinancement partiel.

• Les pressions tarifaires

Placées en situation de surcapacité de production, les entreprises du secteur contractent leurs prix pour accroître leur volume de production et rentabiliser leurs investissements. Par ailleurs, les opérateurs français subissent la concurrence des pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne et Italie principalement). En progression, les importations d'imprimés satisfont aujourd'hui 30% de la demande intérieure.

• Les nouvelles technologies

Le développement des nouvelles technologies (numériques notamment) exerce une double contrainte pour la profession : les investissements sont de plus en plus onéreux et leur obsolescence de plus en plus rapide.

Dans ce contexte, les entreprises qui réussissent sont celles qui jouent la carte de la proximité et de la flexibilité et tentent d'adapter leurs investissements aux

conditions du marché afin d'éviter le surendettement et la surcapacité de production. La diversification (communication digitale) ou la spécialisation sur des marchés de niche (affichage, personnalisation de supports, impressions écoresponsables) peuvent contribuer à la pérennité de l'activité.

EVOLUTION DU NOMBRE DE DÉFAILLANCE DANS L'INDUSTRIE	2017	3 843 ⁽¹⁾
	2016	4 023
	2015	4 538
	2014	4 615
	2013	4 752
	2012	4 673
	2011	4 662
	2010	4 847
TAUX DE SURVIE AU-DELÀ DES 5 PREMIÈRES ANNÉES	Imprimerie	Nc ⁽²⁾
	Moyenne tous secteurs	60,4 %

⁽¹⁾ Source : Banque de France.

⁽²⁾ Source : Insee, Taux de Survie à 5 ans pour la génération 2010.

Les principales organisations professionnelles

UNIC

Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication

68 boulevard St-Marcel - 75005 Paris

Tel : 01 44 08 64 46

<http://www.uniic.org/>

CSNP

Chambre Syndicale Nationale du pré-Press

68 boulevard St- Marcel - 75005 Paris

Tel : 01 44 08 64 46